

15ème législature

Question N° : 37233	De Mme Edith Audibert (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances et relance
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Préservation industrielle de la France	Analyse > Préservation industrielle de la France.
Question publiée au JO le : 16/03/2021 Réponse publiée au JO le : 08/06/2021 page : 4762 Date de signalement : 25/05/2021		

Texte de la question

Mme Edith Audibert attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les difficultés de la société Transfix, propriété du groupe Cahors, implantée dans le Var. En effet, rachetée en 2020 par la *holding* Epsys, Transfix fait état d'une dégradation du dialogue social ainsi que de l'absence des investissements qui avaient été projetés. Alors qu'une centaine de postes ont déjà été supprimés, l'obsolescence progressive de l'appareil productif est extrêmement inquiétante. La désindustrialisation de la France est devenue flagrante à l'occasion de la crise sanitaire, il serait incompréhensible de voir disparaître un *leader* historique dans la conception et la fabrication de matériel électrique et de réseaux intelligents tels que Transfix. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre afin de préserver en France un secteur stratégique dont elle ne peut se passer.

Texte de la réponse

La société Transfix, filiale du groupe Cahors S.A., fabrique des transformateurs électriques sur le site de La Garde (83) depuis 2015. Le groupe Cahors a été racheté en octobre 2019 par la holding savoyarde EPSYS. Si son dirigeant (M. Grégoire Libert) s'était engagé, lors de cette cession, à préserver un maximum d'emplois et à engager des investissements sur les établissements repris, la conjoncture économique, et notamment la crise sanitaire, est cependant venue contrarier ses projets. Il a ainsi été conduit à devoir procéder à des suppressions de postes et à reporter ses investissements, source effectivement de préoccupations et de tensions sociales parmi le personnel et ses représentants. Dans ce contexte, le ministère de l'économie, des finances et de la relance ainsi que la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises (DIRE) se sont rapidement mobilisés pour explorer les différentes voies permettant au groupe Cahors et à ses filiales de consolider leur plan de charge. La confirmation récente par ENEDIS, principal client de la société TRANSFIX, de proroger le marché de fourniture de transformateurs constitue, à cet égard, un signe positif pour l'exploitation du site à court et moyen terme. La volonté du dirigeant de s'inscrire par ailleurs dans les dispositifs du plan de relance, au titre desquels il vient de se rapprocher des services de l'État localement compétents, doit lui permettre de consolider ces perspectives en l'accompagnant dans la recherche de financement des investissements reportés pour l'heure. Enfin, la DIRE, qui en tout état de cause continue à suivre l'évolution de la situation avec une grande attention, n'a pas manqué de sensibiliser M. LIBERT à la nécessité de préserver un dialogue social constructif afin de restaurer la confiance de ses partenaires sociaux.